

CURSUS DE FORMATION

Toutes années confondues - Tarif unique

Temps de cours d'instrument : en 1^{ère} et 2^{ème} année : 45 minutes en binôme (ou 20 minutes seul)
à partir de la 3^{ème} année : 30 minutes (individuel)
puis en cas de réussite à l'examen fin de cycle 1 : 45 minutes

	AURAY		Brec'h / Pluneret		Autres communes (sous réserve de places disponibles)
	tarif mini	tarif maxi	Familles (et des familles ayant déménagé en cours de cycle sur une commune hors convention dont l'enfant poursuit le cursus)	Participations des villes de Brec'h et Pluneret	
Cursus complet diplômant	243 €*	520 €	819,30 €	546,20 €	/
Instrument seul (démarrage anticipé ou réservé aux élèves ayant obtenu leur diplôme de fin de 2nd cycle en formation musicale)	180 € *	383 €	721,50 €	481 €	/
Formation musicale seule	261,00 €		261 €	/	281 €

* Application d'une tarification dégressive en fonction du quotient familial (CAF) pour les familles ayant un QF inférieur à 914 €

ATELIERS et parcours non diplômant

	Auray		Brec'h / Pluneret		Autres communes (sous réserve de places disponibles)
	tarif mini	tarif maxi	Familles (et des familles ayant déménagé en cours de cycle sur une commune hors convention dont l'enfant poursuit le cursus)	Participations des villes de Brec'h et Pluneret	
Eveil musical	172 €		172 €	/	/
Atelier de Technique vocale	305 €		305 €	/	427 €
Cursus non diplômant mineurs¹	243 €*	520 €	819,30 €	546,20 €	/
Cursus non diplômant majeurs¹	607,50 €	1 300 €	1 503 €	/	1 503 €

¹ sous réserve de places disponibles au 1^{er} octobre et sous contrat d'un an

PRATIQUES COLLECTIVES

		Auray	Brec'h / Pluneret - élèves de l'école de Musique de Pluvigner	Participations des villes de Brec'h et Pluneret	Autres communes (sous réserve de places disponibles)
Formation musicale	Jeunes / réduit	261 €	261 €	/	281 €
	Adultes	364 €	364 €	/	397 €
Ensembles	Jeunes / réduit	120 €	120 €	/	134 €
	Adultes	154 €	154 €	/	175 €

Le tarif Jeunes / réduit est accordé à tous les mineurs, aux étudiants, bénéficiaires de minima sociaux, aux personnes justifiant d'un quotient familial CAF inférieur ou égal à 914 €, sur présentation d'un justificatif de moins de 3 mois.